

Affaire Vincent Lambert: les évêques de France appellent au respect de l'éthique

Ce lundi 20 mai doit débiter l'arrêt programmé des traitements qui maintiennent Vincent Lambert en vie. Dans un communiqué, la Conférence des évêques de France appelle à la protection des plus fragiles.

La situation de Vincent Lambert continue de susciter de vifs débats en France. Cette affaire semble s'approcher de son épilogue, car le corps médical a annoncé que ce lundi 20 mai prendront fin les traitements de ce patient tétraplégique en état végétatif, ou en état dit "de conscience minimale" ou "pauci-relationnel", au cœur d'une éprouvante bataille juridique depuis une dizaine d'années. Le protocole de fin de vie, allié à la sédation, pourrait conduire à sa mort dans un délai de deux à quatre jours. Les parents du patient, opposés à l'arrêt des traitements appellent à un rassemblement devant l'hôpital Sébastopol à Reims dimanche, pour «*supplier*» les médecins de «*continuer à nourrir et hydrater*» leur fils.

Dans un communiqué de presse publié le samedi 18 mai, le groupe bioéthique de la Conférence des évêques de France appelle à la protection des plus fragiles et à la réflexion autour du cas de Vincent Lambert. De même que les parents du patient, la CEF se base sur un document d'un organisme de l'ONU, le Comité international des droits des personnes handicapées (CIPDH), demandant de nouveau à la France de ne pas suspendre les soins dans l'attente de l'examen du dossier sur le fond. «*Pourquoi ne pas attendre la réponse sur le fond de la part du Comité de l'ONU ? M. Vincent Lambert est un citoyen qui a le droit au respect des règles démocratiques dont le minimum est la cohérence avec les conventions signées.*», écrit la CEF. Cependant, comme l'a répété l'Etat français, ces mesures conservatoires «*sont dépourvues de caractère contraignant*». Mais pour les évêques de France, la crédibilité de l'Etat «*passer par le respect de sa parole donnée. Il paraît donc sage et nécessaire d'attendre la réponse sur le fond du Comité de l'ONU.*»

Respect de l'éthique

Dans une deuxième partie de ce texte, la CEF aborde le sujet de l'éthique, et explique que la protection des personnes les plus fragiles demeurera toujours le signe de la mesure de l'humanité d'une société. Si l'Etat français estime que les médecins s'occupant de Vincent Lambert n'ont pas enfreint la loi, il ne se prononce pas pour autant sur la décision éthique elle-même, *«car heureusement, ni l'Etat ni les juges n'ont le pouvoir de se prononcer sur de telles décisions!»*. Ainsi, tout en respectant la décision mûrement réfléchie des médecins et du personnel soignant, la CEF se demande pourquoi Vincent Lambert *«n'a-t-il pas le droit d'être nourri et hydraté par voie entérale puisque ce sont des soins de base auxquels tout être humain à droit?»*. La décision sur Vincent Lambert ayant un enjeu beaucoup plus large que la résolution d'un simple dilemme médical, les évêques de France estiment que la conscience des citoyens ne doit pas être troublée *«par la décision inexplicquée qui laisse penser que M. Vincent Lambert a été conduit vers la mort, ni par le non-respect de la parole de que l'Etat a donné en signant la convention internationale»*.

Lundi 13 mai, le futur président de la conférence, Mgr de Moulins-Beaufort, montait au créneau pour défendre les honneurs des plus fragiles. Il s'est exprimé dans une lettre sur la situation de Vincent Lambert. *«Face à de telles situations, aucune décision humaine ne peut être assurée d'être parfaite, ni même d'être la meilleure»*, affirmait l'archevêque de la cité rémoise. Mgr de Moulins-Beaufort relève que les spécialistes semblaient s'accorder sur le fait que Vincent Lambert, si dépendant soit-il depuis son accident, *«n'est pas en fin de vie»*, s'étonnant de son non-transfert en unité spécialisée dans l'accompagnement des patients en état végétatif ou pauci-relationnel.

Ce dimanche dans le diocèse de Reims, une prière pour Vincent Lambert sera proposée lors des messes.

18 mai 2019, 16:57